****

 Accord de stage avec le PNUD

1. J’accepte le stage qui m’est offert par le PNUD, étant entendu que :

1. Je ne serai pas rémunéré(e) par le PNUD dans le cadre de mon stage, et toutes les dépenses y afférentes seront à ma charge ou à celle du gouvernement ou de l’établissement qui me parraine ;
2. Le PNUD ne prend pas en charge les dépenses afférentes aux accidents et/ou aux maladies ou au décès survenant au cours de mon stage ; je m’engage à justifier d’une couverture médicale valide et à fournir un certificat médical attestant de mon bon état de santé avant le début du stage ;
3. Je comprends que mon stage ne peut être écourté dans le but d'occuper un autre poste au sein du PNUD;
4. Le PNUD n’assume aucune responsabilité en cas de demande d’indemnisation émanant de tiers lorsque la perte ou la détérioration de biens leur appartenant ou un décès ou un dommage corporel ont été causés, par action ou par omission, par moi durant le stage ;
5. C’est à moi qu’il incombe d’obtenir les visas nécessaires et de prendre les dispositions voulues pour mon voyage aller et retour jusqu’au lieu où je dois être affecté(e) pendant la durée de mon stage ;
6. Aucune perspective d’emploi ne m’est offerte à l’issue du stage.

2. Je m’engage, conformément aux dispositions qui régissent le programme de stages du PNUD :

1. À respecter tous les règlements et toutes les règles, instructions, procédures et directives de l’Organisation ;
2. À m’abstenir de tout comportement susceptible de discréditer le PNUD ou le service /bureau auquel je serai affecté(e) et à ne me livrer à aucune activité incompatible avec les buts et objectifs du PNUD ;
3. À respecter les normes de conduite énoncées dans la circulaire ST/SGB/2003/13 du Secrétaire général du 9 octobre 2003 concernant les « Dispositions spéciales visant à prévenir l’exploitation et les abus sexuels ». En particulier, je m’engage à s’abstenir de toute conduite qui pourrait constituer une exploitation ou un abus sexuel, au sens de ladite circulaire. En outre, et sans limitation à l’application d’autres règlements, règles, politiques et procédures régissant l’exécution des activités du stage, je m’engage à respecter les normes de conduite énoncées dans la politique du PNUD sur le « harcèlement, le harcèlement sexuel, la discrimination et l’abus de pouvoir » énoncés dans les Politiques et procédures régissant les programmes et opérations ;
4. Je comprends que, si des informations suffisantes sur un comportement prohibé, y compris, mais sans s’y limiter, le harcèlement sexuel et/ou l’exploitation ou l’abus sexuel, sont portées à mon encontre à l’attention du PNUD, le PNUD ouvrira une enquête sur mon comportement à cet égard conformément à ses règles, règlements, politiques et procédures. Au cas où les allégations i) s’avèrent fondées et ii) constituent un motif de résiliation du présent accord de stage, même après l’expiration ou la résiliation du présent accord, lorsque ce comportement prohibé a trait au harcèlement sexuel et/ou à l’exploitation ou l’abus sexuel, mon nom sera enregistré dans une base de données interne des Nations Unies, ce qui pourrait compromettre mes chances de travailler avec/pour le système des Nations Unies à l’avenir, à quelque titre que ce soit ;
5. À coopérer pleinement et diligemment à toute enquête menée par le PNUD.
6. À respecter l’impartialité et l’indépendance du PNUD et du service/bureau auquel je serai affecté(e) et à ne solliciter ni n’accepter d’instructions d’aucun gouvernement ni d’aucune autorité extérieure à l’Organisation dans l’accomplissement des tâches qui me seront confiées ;
7. À respecter le caractère confidentiel de tout renseignement non publié qui serait porté à ma connaissance au cours de mon stage par le service/bureau où je serai affecté(e) et dont je sais ou suis réputé(e) savoir qu’il n’a pas été rendu public et, sauf autorisation expresse du PNUD, à ne publier, que ce soit durant ou après mon stage, aucun rapport ou document fondé sur des informations que j’aurais obtenues au cours de mon stage ;
8. À notifier par écrit dans les plus brefs délais toute maladie ou autre circonstance susceptible de m’empêcher de mener à bien le stage ;
9. À rendre ma carte d’accès à mon responsable à la fin de mon stage ;
10. À respecter les lois et coutumes locales.

3. J’ai pris connaissance du descriptif ci-joint de mon stage et m’engage à le respecter.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_

Signature Nom Date

 (en caractères d’imprimerie)